

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 21 (1959)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Les incorrigibles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les incorrigibles

On pourrait penser que suffisamment de conseils et d'avertissements ont été déjà prodigués — surtout ces derniers temps — au sujet des dangers que présente un comportement incorrect sur les routes et lors de l'utilisation des machines agricoles. On serait en droit de s'attendre à ce que certains, particulièrement «durs d'oreille», en aient tiré la conclusion qui s'imposait, c'est-à-dire un changement d'attitude. Si beaucoup a déjà été écrit sur ce sujet, de nombreuses démonstrations, très instructives, accompagnées de toutes les explications nécessaires, furent et continuent d'être aussi organisées en vue de diminuer les risques d'accidents, et même de les éliminer totalement. Dans cet ordre d'idées, les fabricants se sont également efforcés de mettre de nombreux systèmes de protection à la disposition des utilisateurs. Mais à quoi servent les recommandations les plus raisonnables — dont la pratique a confirmé cent fois la justesse — si elles ne sont pas suivies? On est parfois tenté de renoncer à les dispenser en constatant combien d'accidents sont véritablement provoqués par l'opiniâtreté, digne d'une meilleure cause, que l'on montre à vouloir ne pas agir selon les règles. Certes, il faut admettre que seul un très petit nombre d'accidents sont causés intentionnellement. Mais chacun sera d'accord avec moi pour

# ASEOL

## CALLIT 10-40

### Graisse à usages multiples

pour

châssis, moyeux de roues, embrayages,  
pompes à eau, organes de direction, suspensions, etc.

Demandez la documentation détaillée

**Adolf Schmids Erben S.A., Berne** Tél. 031/27844

trouver que l'on entreprend souvent ceci ou cela avec une légèreté, une insouciance et un tel manque de réflexion que l'accident doit fatalement se produire tôt ou tard. Chose curieuse, l'accidenté s'étonne encore parfois que ce soit justement à celui que cela devait arriver. Et ce n'est que dans quelques rares cas qu'il comprend enfin qu'il est lui-même la cause de l'accident.

A l'appui de nos dires, citons un de ces cas d'«accident classique» qui surviennent encore et toujours. Celui-ci s'est produit récemment. L'employé agricole C.O. avait aidé à charger des betteraves sur deux chars, lesquels furent accrochés ensuite derrière un tracteur afin d'être conduits à la ferme. A l'insu du conducteur de tracteur, C.O. alla s'asseoir sur le timon du second char. Ce train routier devait passer sur un chemin assez cahoteux. Bien qu'il se tint fermement au timon, les violentes trépidations firent tomber C.O. et il passa sous les roues de la seconde remorque lourdement chargée. Il fut si grièvement blessé que ce n'est que des mois après l'accident qu'il put quitter l'hôpital. Mais il était devenu un invalide ...

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce triste exemple de comportement erroné montre qu'il existe toujours des incorrigibles, malgré tout ce qui a été dit et écrit jusqu'ici au sujet des risques d'accidents. JM

**Rien ne va plus ...**

sans une batterie de qualité

... ceci, chaque automobiliste le sait par expérience. C'est pourquoi il en prend soin.

Bon départ avec batterie

**OERLIKON**

La marque prédominante depuis plus de 60 ans